



Pôle universitaire

# Judo



université  
de **BORDEAUX**

## Objectif du Pôle

Les pôles universitaires sont mis en place en collaboration avec les fédérations et les ligues sportives et ont pour objectif d'encourager le sport de performance dans les universités, tout en cherchant à améliorer la vie des étudiant.e.s engagé.e.s dans une pratique sportive intensive ou de haut niveau.

Le Pôle de judo s'inscrit dans le projet de l'université de Bordeaux et d'établissements partenaires qui visent l'accompagnement à la haute performance sportive et la réussite des études.

Ce dispositif nécessite la mise en place de structures performantes dans trois secteurs clés :

- › préparation sportive
- › formation, universitaire, professionnelle
- › suivi personnalisé sportif et pédagogique.

## Publics concernés

Les pôles sportifs universitaires se destinent tout particulièrement à trois publics :

- › sportif.ve.s de haut niveau (inscrit.e.s sur les listes ministérielles)
- › sportif.ve.s espoirs (accès au haut niveau)
- › sportif.ve.s à fort potentiel (niveau national).

Les sportif.ve.s retenu.e.s dans le pôle sportif de l'université de Bordeaux sont licencié.e.s à l'Association sportive de l'université de Bordeaux (ASUBx) et à la Fédération Française de Judo. Pour être retenus dans le dispositif et pouvoir prétendre intégrer le pôle universitaire, les étudiants doivent justifier d'un niveau national.

Le Pôle U de Judo de Bordeaux est également accessible aux étudiants inscrits dans un autre établissement d'enseignement supérieur autre que l'Université de Bordeaux, à la condition qu'ils soient licenciés dans un club de judo de Nouvelle-Aquitaine.



## Accompagnement du projet sportif de l'étudiant

Les séances d'entraînement se réalisent en collaboration avec le Pôle France de Judo de Bordeaux. Les intervenants techniques du Pôle France et de l'université collaborent sur l'ensemble des séances d'entraînement et sur l'accompagnement à des tournois.

Les contenus des entraînements sont personnalisés et adaptés aux besoins spécifiques de l'étudiant. Les étudiant.e.s auront accès à au moins 6 entraînements hebdomadaires ainsi qu'aux structures d'entraînement pour une pratique libre.

## Installations sportives

Les infrastructures sportives utilisées par le pôle sont le dojo du CREPS et les installations universitaires. La Ligue de Nouvelle-Aquitaine de Judo prend en charge les frais d'accès au CREPS pour les membres du Pôle Universitaire.

## Encadrement

La responsabilité de Pôle U est confiée au référent sportif disciplinaire de l'université. La Fédération Française de Judo met à disposition ses cadres techniques pour animer les séances. L'Université propose également des créneaux d'entraînement spécifiques.

### Les encadrants :

- › **Cédric TERRET**, responsable du Pôle Universitaire – Professeur agrégé d'EPS – DEJEPS – 3<sup>e</sup> Dan
- › **Cédric CLAVERIE**, responsable Pôle France – Professeur de sport – DESJEPS – 4<sup>e</sup> Dan
- › **Guillaume FORT**, entraîneur Pôle Universitaire – Professeur d'EPS – DEJEPS – 5<sup>e</sup> Dan
- › **Stéphanie POSSAMAÏ**, entraîneur Pôle France – Professeur de sport – DESJEPS – 6<sup>e</sup> Dan
- › **Nathan RUYSSCHAERT**, préparateur physique – Professeur agrégé d'EPS – CQP – 3<sup>e</sup> Dan

## Participation financière

Pour les étudiant.e.s de l'université de Bordeaux, l'ensemble des charges liées à l'accompagnement pédagogique sera pris en charge par l'établissement. Les frais de participation liés aux compétitions universitaires (déplacements, hébergement, restauration...) sont pris en charge par l'ASUBx.

Le Pôle Sportif demande une participation financière des étudiant.e.s d'un montant de 200 € afin de contribuer aux différents projets (équipements, stages, compétitions...).

## International

Le Pôle U de judo de l'université de Bordeaux développe des relations internationales avec différentes fédérations sportives ou universités étrangères. Il peut être amené à se rendre sur des rencontres ou des stages internationaux.

## Développement recherche/formation/stage

Le Pôle U de judo de l'université de Bordeaux peut également accueillir des étudiants ou jeunes pour des actions de formation, de recherche et de terrain de stage.

Les sportifs et sportives du pourront avoir recours ou être sollicité.e.s par le Centre d'optimisation de la performance sportive.



## Quelques résultats du pôle



### Aux championnats d'Europe universitaires depuis 2014 :

- › 4 podiums (3 individuels et 1 par équipe)

### Aux championnats de France universitaires 1<sup>re</sup> division, depuis 2014 :

- › 18 podiums en individuel et en équipe
- › dont 4 titres de champions de France

## Comment candidater ?

### Pour tous les candidats :

- 1) Renvoyer le formulaire de candidature à : [cedric.terret@u-bordeaux.fr](mailto:cedric.terret@u-bordeaux.fr)
- 2) Une commission d'admission statue sur les candidatures.
- 3) Si votre candidature est retenue, un courriel vous sera adressé précisant les modalités et démarches d'inscription.

### Pour les candidats de l'université de Bordeaux :

Dès l'ouverture des procédures Parcoursup ou Apoflux, vous pouvez prendre contact avec le référent du pôle universitaire et le/la chargé.e d'accompagnement du service PHASE pour des informations complémentaires sur votre formation en savoir + > [www.u-bordeaux.fr](http://www.u-bordeaux.fr)

### Une fois votre admission confirmée à l'université de Bordeaux :

- 1- Inscription administrative (début juillet) et saisie en ligne d'un formulaire de candidature au statut d'étudiant.e sportif.ve de bon ou de haut niveau en ligne
- 2- Étude de votre dossier par une commission
- 3- Signature et transmission de la charte de haut et bon niveau. Le dépôt de cette pièce vient clore votre candidature.
- 4- Rencontre individuelle (début septembre) entre l'étudiant et les intervenants du pôle pour préciser

le cadre de l'accompagnement de l'université de Bordeaux. C'est à la suite de cette réunion que le responsable haut niveau de l'université de Bordeaux validera définitivement votre entrée dans le dispositif. Vous pourrez alors vous rapprocher du service PHASE et de votre référent sportif afin de mettre en place dans les meilleures conditions votre double projet.

- 5- Attribution du statut d'étudiant.e sportif.ve de bon ou de haut niveau

#### > Contact

**Cédric Terret**, responsable du pôle universitaire de judo  
[cedric.terret@u-bordeaux.fr](mailto:cedric.terret@u-bordeaux.fr)

### En savoir +

[u-bordeaux.fr/Sport](http://u-bordeaux.fr/Sport)

 [bordeaux\\_sport](https://www.instagram.com/bordeaux_sport)

 [sportuniversitebordeaux](https://www.facebook.com/sportuniversitebordeaux)

